

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

F. ENDERLIN

Rogations à Saint-Maurice

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1958, tome 56, p. 212-217

© Abbaye de Saint-Maurice 2012



Le Chapitre de l'Abbaye ouvre la marche

Rogations à Saint-Maurice

On sait que les Rogations ont conservé à Saint-Maurice un caractère particulièrement solennel, car les populations de la région font de la première journée de cette supplication un pèlerinage annuel au tombeau des Martyrs thébains. L'écrivain vaudois-valaisan Mario (Marie Trolliet) a consacré, à la fin du siècle dernier, des pages attachantes à cette manifestation de foi à laquelle prenaient part un nombre de paroisses plus grand qu'aujourd'hui (Monthey participa à cette cérémonie traditionnelle jusque vers 1925). Cette année, des pèlerins sont venus de Saint-Maurice, Epinassey, Massongex, Choëx, Evionnaz, Vernayaz, Salvan, Collonges et Dorénaz. Un glissement de terrain a malheureusement empêché les paroissiens de Vérossaz de venir comme d'habitude.

La *Tribune de Lausanne* du mardi 13 mai a publié un sympathique article sur cette première journée des Rogations célébrée la veille. Avec la bienveillante autorisation du journal lausannois, nous nous faisons un plaisir de reproduire ici sans y rien changer ces lignes aimables avec les illustrations qui les accompagnaient.

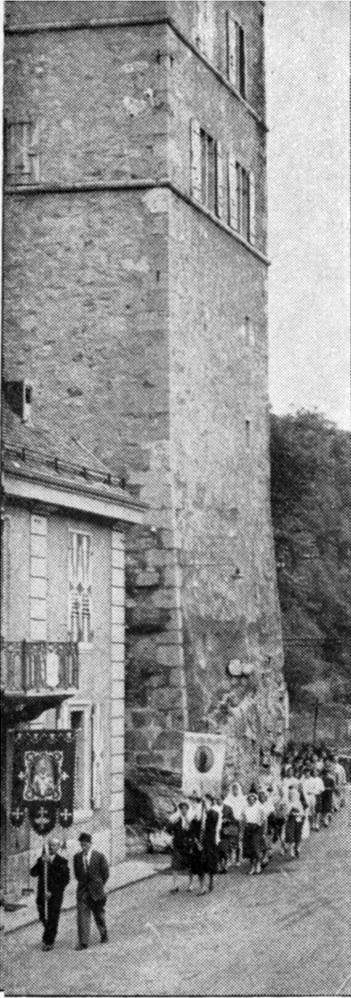
Un bon demi-millier de fidèles ont accompli hier, dans l'étroit goulet qui sert de porte d'entrée au Valais, le rite annuel des Rogations.

Rite de pénitence, les Rogations ont pour but d'attirer les bénédictions de Dieu sur les fruits de la terre. Par conséquent,



Véritable nid d'aigle, la chapelle de Notre-Dame du Scex

elles intéressent spécialement les populations campagnardes. Il est vrai qu'employés de bureau, cheminots et tous autres représentants des professions citadines — de la plus humble à la plus revêtue — s'y trouvent directement associés. A l'instar de toutes les cérémonies inscrites au calendrier de la liturgie romaine, les Rogations n'excluent, spirituellement parlant, aucun groupe d'hommes en particulier. Leur objet n'est-il pas d'implorer la clémence divine afin que le fruit du travail humain soit à la mesure des besoins ? Cette notion de communauté se fait plus précise encore lorsqu'on sait que les Rogations (du verbe latin « rogare », prier, demander) sont également une supplication destinée à éloigner les châtiements que mériteraient ses fautes à l'humanité.



Ceux de Choëx débouchent
près du Rhône

Bien avant le monde catholique et les Valaisans en particulier, les Romains en appelaient déjà à leurs divinités païennes dans un but identique. Chaque 25 avril, les citoyens de la Rome antique, sans distinction de rang ni de fonction, s'avançaient en procession vers le pont Milvius où étaient sacrifiés au dieu « Robigus »¹ les entrailles d'un chien ou d'un mouton. L'Eglise a conservé la procession et c'est pourquoi, pendant les trois journées qui précèdent l'Ascension, on voit des petit matin de lents et pieux cortèges sillonner les campagnes. Le même geste se répète sous tous les azimuts de la chrétienté. Des « variantes » — qu'on nous permette ce terme impropre — existent toutefois selon les régions. Ainsi hier, premier jour des Rogations, l'Abbaye de Saint-Maurice fut traditionnellement le point d'attraction des paroisses environnantes. Tout ce qui croit et prie alentour y convergeait. Les paroisses de Lavey, Vernayaz, Finhaut, Choëx et Salvan, sur lesquelles Saint-Maurice exerce sa juridiction au titre d'Abbaye « nullius dioecesis », se rassemblèrent sur le coup de neuf heures devant la basilique. On était venu à pied le long de la grand-route, croix et bannière en tête, curé, enfants, hommes et femmes marchant derrière. Les plus éloignés avaient pris le train et compensaient l'absence de pénitence incarnée dans la marche, par un pèlerinage à Notre-Dame du Scex, lieu de piété accroché dans la paroi de rocher, où mène un raidillon taillé à même la pierre.

¹ Les Romains avaient coutume de se rendre le 25 avril en procession solennelle au bois consacré au dieu Robigus, à quatre milles de Rome, sur



Tout le cérémonial des grandes fêtes

Vers dix heures, après l'office solennel célébré dans la majestueuse nef de la basilique, le flot des fidèles s'organisa en une nouvelle procession qui parcourut les rues de la ville, les chanoines de l'abbaye portant sur des brancards appelés « grenouilles », les splendides châsses moyenâgeuses où sont

la *via Claudia*, et d'offrir à cette divinité le sacrifice expiatoire d'un chien et d'une brebis afin d'écarter des céréales la maladie de la rouille. Ovide (*Fastes*, IV, 960 sq.) fait dire au sacrificateur s'adressant à Robigus : « Ne ronge pas les tendres moissons, mais plutôt le fer cruel : détruis le premier ce qui pourrait détruire autour ; épées, traits, voilà ce que tu dois plutôt prendre. » Cf. *Histoire des Religions*, Quillet, Paris, I, 452 ; II, 334-335 (note de notre Rédaction).



Filles et garçons d'Evionnaz sont venus à pied, par la grand-route

déposées les reliques des martyrs thébains. La plus rehaussée est certainement celle de saint Maurice, qui fut décapité à la fin du III^e siècle. Celles de ses compagnons n'en sont pas moins dignes d'admiration et de vénération de la part des paroissiens. Sur leur passage, on voyait des mères de famille tendre un vaillant chapelet aux prêtres qui les portaient. L'objet ayant touché le reliquaire, il était rendu à sa propriétaire, plus précieux que jamais. De tels gestes qu'il faut comprendre — à l'exclusion de toute autre interprétation — comme le complément d'un commun acte de foi, montrent heureusement que notre époque de fer et d'acier n'a entamé en rien le sens du sacré.

Notre but, en rendant compte de cette cérémonie solennelle, n'était pas de démontrer une évidence, mais de faire revivre par le texte et l'image un des moments pieux du Valais Romand.

F. ENDERLIN et R. LANGEL